

NOTICE D'UTILISATION ET DE SECURITE DES MIRADORS ET TREE-STAND LKERN

AVANT TOUTE UTILISATION D'UN MIRADOR LKERN, IL EST IMPERATIF DE LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTICE ET DE SUIVRE SCRUPULEUSEMENT TOUTES LES CONSIGNES DE SECURITE.

Demander, si besoin, une autorisation pour l'installation du mirador LKERN, au propriétaire de l'arbre.

Pour vous rendre sur le lieu choisi de l'installation, il est important de bien positionner le mirador dans le véhicule et de protéger celui-ci pour ne pas le rayer.

Lors du transport à la main, le positionner de manière à ne pas vous blesser en cas de glissade ou de chute. Il est également fortement conseillé de séparer le mirador en 2 parties et de vous faire aider par une personne pour faciliter le transport de celui-ci, ainsi que pour sa mise en place.

Une fois arrivé au pied de l'arbre choisi, assurez-vous que celui-ci est sain et d'une bonne solidité. Vous seul êtes responsable du choix du support. Vous assemblez le mirador, en choisissant la bonne hauteur du garde-corps selon votre morphologie.

Quelque-soit le type d'échelle choisi, il est impératif d'amarrer celle-ci à l'arbre avec une sangle à cliquet, pour éviter le ripage de l'échelle, au risque de vous faire chuter.

Pour la mise en place et l'utilisation du mirador LKERN ou d'un tree-stand, vous devez utiliser un harnais de sécurité relié à l'arbre.

Lorsque vous avez installé le mirador en ayant suivi scrupuleusement les consignes d'installation indiquées dans le **descriptif d'installation**, vous devez appliquer les consignes de sécurité suivantes :

IL EST IMPERATIF :

De donner des explications complètes d'utilisation et de sécurité à toute personne membre ou invitée de la chasse, ou de l'observation et surveillance de la nature.

De vérifier avant chaque utilisation les amarrages, échelle et mirador, détérioration ou usure anormale des sangles ainsi que le mirador, contrôler qu'il n'y a pas eu de vandalisme.

D'utiliser un harnais de sécurité.

De décharger votre arme pour accéder au mirador.

Il est interdit de se tenir au portillon en position ouverte pour se hisser dans le mirador (vous devez vous tenir à la partie fixe qui se trouve côté arbre).

D'interdire l'accès à toute personne mineure.

D'utiliser le mirador par une seule personne et d'un poids maximum de 130 kilos.

De ne pas utiliser le mirador dangereusement (exemple : se servir du garde-corps comme échelle pour couper une branche gênante, de ne pas verrouiller les 2 goupilles de fermeture du garde-corps, effectuer sur celui-ci des acrobaties etc...). L'utilisateur sera seul tenu responsable de toutes les imprudences commises lors de l'utilisation .

Par temps de neige et de grands froids, la plate-forme doit être parfaitement déneigée et non glissante. Seul l'utilisateur peut juger de pouvoir utiliser ou non le mirador, il engage sa responsabilité lors d'utilisation dans des conditions difficiles.

Les miradors et tree-stand LKERN sont déconseillés aux personnes ayant l'appréhension du vide.

Pour une utilisation en montagne ou dans de fortes pentes, il est fortement conseillé de positionner le mirador côté aval de la pente pour deux raisons : l'utilisateur est protégé par l'arbre si des pierres dévalent la pente, et il peut se cacher plus facilement des animaux venant de l'amont.

Il est interdit d'utiliser des habillages de camouflage (branchages par exemple) autre que celui défini par le fabricant pour des raisons de sécurité (surcharge pouvant modifier les calculs de résistance)

A votre départ, vous devez verrouiller l'accès mirador en enlevant les marches ou l'échelle d'accès pour le rendre inutilisable par un promeneur ou un enfant .

Changer chaque année les sangles d'amarrages, à la date anniversaire de leur achat.
Pour votre sécurité, utiliser uniquement les sangles fournies et certifiées par le fabricant.

Il est important de démonter et d'abriter le mirador LKERN à la fin de chaque saison de chasse, de repeindre les parties extérieures du mirador (si besoin) et de pulvériser un lubrifiant à l'intérieur de tous les tubes creux dans les perçages dits « antigel », pour protéger d'avantage et augmenter la durée de vie de votre mirador.

Il est interdit d'utiliser le mirador lors d'une tempête ou en cas d'orages .

Le mirador LKERN apporte des tirs de sécurité dits « fichants ». Nous vous rappelons qu'il est **impératif d'avoir identifié formellement l'animal avant le tir.**

L'utilisateur est seul responsable de l'utilisation et des résultats qui en découlent, il ne pourra incriminer ni le propriétaire du domaine, ni le président de l'A.C.C.A. ou A.I.C.A, ni le fabricant, distributeur ou concepteur du mirador. Si l'utilisateur ne maîtrise pas, ne serait-ce qu'une seule consigne de sécurité indiquée dans les notices de montage, d'installation ou d'utilisation, il n'est pas obligé d'utiliser le mirador LKERN.

Les photos utilisées sont des photos non contractuelles.

Merci d'avoir pris connaissance de la notice d'utilisation et de sécurité des MIRADORS ET TREE-STAND LKERN, et de bien appliquer toutes les consignes.